



HAL
open science

DPM - Département de pharmacochimie moléculaire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. DPM - Département de pharmacochimie moléculaire. 2015, Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02033561

HAL Id: hceres-02033561

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033561v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Département de Pharmacochimie Moléculaire

DPM

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Joseph Fourier – Grenoble – UJF

Centre National de la Recherche Scientifique – CNRS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

David AITKEN, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Département de Pharmacochimie Moléculaire
Acronyme de l'unité :	DPM
Label demandé :	UMR
N° actuel :	5063
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Éric PEYRIN
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Ahcène BOUMENDJEL

Membres du comité d'experts

Président : M. David AITKEN, Université Paris-Sud

Experts : M^{me} Arlette BAILLET-GUFFROY, Université de Paris Sud (représentante du CNU)

M^{me} Florence DJEDAINI-PILARD, Université de Picardie Jules Verne d'Amiens

M^{me} Joëlle DUBOIS, CNRS, Gif-sur-Yvette (représentante du CoNRS)

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Georges MASSIOT

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Éric DEFRANCO, Université Joseph Fourier

M. Marius REGLIER, CNRS

M. Guy ROYAL (représentant de l'École Doctorale Chimie & Sciences du Vivant)

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Département de Pharmacochimie Moléculaire (DPM, UMR 5063) a été créé en janvier 1999 (direction : M. Gérard LECLERC). Regroupant des spécialistes grenoblois en synthèse, hémisynthèse, pharmacomodulation et pharmacognosie, l'unité s'est élargie pour accueillir des spécialistes en vectorisation et en analyse. Plusieurs restructurations ont été conduites pendant deux mandats de direction (M. Jean-Luc DECOUT ; 2002-2010) afin de focaliser les activités de recherche sur la pharmacochimie et la physico-chimie du médicament. Pour la période de référence de cette évaluation (2011-2015), le DPM s'est organisé sous forme de quatre équipes de recherche qui fonctionnent avec une autonomie scientifique et financière, mais dont les activités sont rassemblées sous deux axes transversaux (les acides nucléiques et les membranes). Les équipes bénéficient d'un soutien des Services Communs de l'unité et d'une direction centrale.

Géographiquement, l'unité est localisée sur le domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères, près de Grenoble. D'autres unités travaillant dans les disciplines de la chimie moléculaire et des biomolécules y sont localisées, notamment le Département de Chimie Moléculaire (DCM ; UMR 5250) et le Centre de Recherches sur les Macromolécules Végétales (CERMAV ; UPR 5301), qui sont les partenaires du DPM au sein d'une fédération de recherche, l'Institut de Chimie Moléculaire de Grenoble (ICMG). La plateforme ICMG-Nanobio, qui met en commun des appareillages lourds utilisés en partie par le DPM, est également localisée sur le site.

Équipe de direction

Le DPM est dirigé pendant la durée du contrat 2011-2015 par M. Éric PEYRIN, également responsable de l'équipe ECBA de l'unité. Le directeur s'appuie sur un conseil de laboratoire, constitué de représentants de toutes les catégories du personnel de l'unité et dont la composition est régie par le règlement intérieur de l'unité.

Nomenclature HCERES

ST4

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	15	16
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	4	5
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	9	10
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	4	3
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	1	1
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	
TOTAL N1 à N6	34	35

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	10	
Thèses soutenues	14	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	14	
Nombre d'HDR soutenues	1	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	10	

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Cette unité, articulée autour de quatre équipes de recherche, développe des activités de recherche originales dans les domaines des sciences chimiques, pharmaceutiques, biologiques et biomédicales. Sa réputation est parfaitement établie au niveau local et national et elle bénéficie d'une reconnaissance internationale. L'unité affiche une très bonne production scientifique globale, en accord avec la volonté de publier dans des journaux à fort impact et de participer à des congrès internationaux. L'attractivité est attestée par l'accueil d'un bon nombre de professeurs invités, de doctorants et de post-doctorants, et le rayonnement est corroboré par le décernement de distinctions nationales à deux de ses membres.

Le DPM occupe une place importante dans le paysage scientifique grenoblois et il entretient de bonnes relations avec les milieux académique et industriel sur le site grenoblois. Il a contribué de manière significative à plusieurs collaborations et contrats de recherche avec ces deux catégories de partenaires, notamment dans le cadre d'un projet structurant (Labex Arcane), et ses découvertes ont fait l'objet de 10 dépôts de brevets.

L'image de cette unité est renforcée par l'implication de ses membres dans les tâches connexes à la formation par la recherche (gestion de masters) et dans la diffusion de la culture scientifique.

Cette appréciation positive est partagée par les tutelles qui ont réitéré leur soutien de l'unité dans la mesure de leurs moyens.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le DPM est une unité bien structurée, caractérisée par une gouvernance solide et par la présence d'un sentiment communautaire chez ses membres. L'unité a une très bonne visibilité, étant affichée comme un élément important sur le site grenoblois, ceci grâce à sa spécificité scientifique et à sa capacité à fédérer ses forces avec celles d'autres acteurs locaux dans des structures porteuses comme la fédération ICMG, la plateforme ICMG-Nanobio et le Labex Arcane.

Sur le plan national, l'attractivité et le rayonnement, couplés avec des relations socio-économiques, sont très bien établis. Le nombre de programmes de recherche soutenus par les organismes publics, associations ou industriels est considérable et l'unité fait preuve d'une politique équilibrée concernant les instances sollicitées pour le financement de ses projets. Un succès particulier est noté concernant les contrats ANR et Labex Arcane.

Il est manifeste que des efforts sont faits pour améliorer les implications et la reconnaissance de l'unité dans des différents réseaux et collaborations internationales. Ainsi, plusieurs membres sont impliqués dans des activités d'expertise internationales ou des activités éditoriales dans des journaux internationaux à comité de lecture.

Les travaux de thèses réalisés dans l'unité sont valorisés sous forme de publications dans la majeure partie des cas et le taux d'insertion des docteurs formés est de 100 %. On soulignera que l'influence de cette unité est forte quant à son investissement dans la formation par la recherche et dans la diffusion de la culture scientifique.

Points faibles et risques liés au contexte

La faible taille de l'unité engendre certaines vulnérabilités. Avec le départ à la retraite de quelques-uns de ses membres dans un avenir visible, il est important d'anticiper une évolution des responsabilités scientifiques et administratives afin de ne pas compromettre la dynamique des recherches actuellement développées. L'affectation d'un poste d'enseignement-chercheur (EC) déclaré vacant étant souvent influencée par les activités de recherche réalisées (ou non) par un agent partant, l'unité devra dès à présent apporter un soin particulier sur ce critère.

Les EC de l'unité assurent de très nombreuses responsabilités et charges d'enseignement, ce qui implique un investissement conséquent (235 h eq. TD/an/EC en moyenne). La tutelle universitaire devrait veiller à ce que cette situation ne compromette pas l'attractivité de l'unité de recherche pour de futures recrues. Toutefois, quelques EC pourraient améliorer leur production scientifique.

Bien que le bilan des contrats obtenus par l'unité soit plutôt positif, le futur s'annonce incertain compte-tenu du contexte économique actuel. Dans cette perspective, l'unité ne doit pas se satisfaire de ses succès actuels mais doit maintenir une réflexion et anticiper l'évolution du tableau d'opportunités lui permettant de poursuivre ses programmes de recherche. La procédure d'attribution des contrats doctoraux constitue un risque quant à la régularité d'intégration de doctorants de haute qualité au LPM.

Les interactions scientifiques entre les équipes sont modestes et les axes transversaux moyennement animés, alors que la visibilité et le rayonnement de l'unité pourraient en bénéficier. Malgré des efforts, le rayonnement international pourrait être étoffé.

Recommandations

Une communication scientifique accrue entre les membres de l'unité est recommandée ; l'objectif de faire vivre deux axes transversaux, protéines membranaires et membranes (PMM) et acides nucléiques (AN), serait une bonne initiative dans ce sens. Des réunions inter-thèmes et inter-équipes régulières pourraient être privilégiées afin de stimuler ou de renforcer des projets et pour anticiper les conséquences de l'évolution des effectifs.

Compte tenu de la taille de l'unité, sa visibilité repose sur une bonne entente avec ses partenaires sur le site grenoblois afin d'apporter une force de frappe, toute en veillant à un affichage clair de sa propre spécificité scientifique. La prudence est conseillée quant à la diversification des ressources financières et l'absence de garantie de leur pérennité. L'unité possède tous les moyens appropriés pour consolider la recherche fondamentale et le partenariat avec le milieu industriel pharmaceutique.

L'unité devrait maintenir voire renforcer sa politique d'ouverture internationale. La réputation de l'unité bénéficierait d'un plus grand nombre d'invitations de ses membres aux congrès ou d'une participation accrue dans des comités d'organisation de colloques ou de réseaux scientifiques sur le plan international.

La nouvelle direction devra encourager la poursuite de l'émergence des jeunes EC et les inciter à prendre davantage de responsabilités, en particulier par l'obtention de l'HDR, afin d'assurer la continuité des activités à haut niveau à moyen et long terme. Des efforts pour favoriser les candidatures de jeunes chercheurs pour un recrutement au CNRS pourraient également être prônés.

La tutelle universitaire devrait veiller à ce que des lourdes tâches d'enseignement ne nuisent pas à l'attractivité de l'unité, et l'école doctorale devrait veiller à ce que la procédure d'attribution des contrats doctoraux ne défavorise pas les projets de recherche de qualité proposés par le DPM.